

Comment vivre en communauté locale temporairement sans accompagnateur ?¹

Une expérience spirituelle à définir, à initier, à vivre puis à relire

Introduction

Notre Communauté en France vit actuellement des difficultés à trouver suffisamment d'accompagnateurs. Une communauté locale (CL) peut ainsi se retrouver temporairement sans accompagnateur, tel qu'il est défini dans nos textes. Ce n'est pas une fatalité mais l'occasion d'un exercice spirituel en CL, en lien avec l'ESCR : une chance de bouger, de se renouveler, de grandir en CL et d'éveiller des vocations à l'accompagnement.

Peuvent être aidés par ce document :

- les assistants qui appellent et envoient les accompagnateurs
- les ESCR qui envoient les CL, les soutiennent et les aident à relire cette expérience
- les CL qui vivent cette expérience et en particulier leurs responsables

1. L'accompagnateur dans les textes

Pour bien comprendre le manque, il est important de reprendre ce que nos textes disent du rôle de l'accompagnateur.

Normes particulières

La Communauté Locale (CL) et ses membres sont aidés par les accompagnateurs de Communauté Locale ; la place singulière de ceux-ci leur permet de mieux discerner les motions spirituelles à l'œuvre, de relire le chemin parcouru, d'indiquer les enjeux du moment, de chercher et trouver les moyens nécessaires à la formation et à la mission de la CL (NP13)²

Guide de l'accompagnateur

○ Accompagnateur et Responsable

Le bon fonctionnement du binôme accompagnateur-responsable est nécessaire à la santé de la communauté locale. Le responsable est élu en son sein, l'accompagnateur y est envoyé ; ensemble, chacun pour sa part, ils aident la communauté à avancer.

Il appartient au responsable de promouvoir la visée de la CVX dans la durée, et à l'accompagnateur d'accompagner ce qui se vit dans la communauté locale.

Habituellement, l'accompagnateur doit encourager le responsable dans sa tâche, l'inciter à se former suffisamment, parler avec lui de leurs rôles respectifs, et surtout relire périodiquement avec lui la vie de la communauté. D'une manière ou d'une autre, il intervient dans la préparation des réunions, en étant attentif à la continuité de l'expérience spirituelle de la communauté.

¹ Pour écrire ce texte, l'ESF s'est appuyée sur des relectures d'expériences vécues dans la Communauté. Merci de nous les avoir transmises, merci aux assistants du Sud-Ouest, à l'ESCR Arras-Lille, à l'assistante d'Yvelines-Sud et à la référente formation d'Île-de-France, à un groupe de responsables de CL en Alpes-Dauphiné-Grenoble, à divers compagnons.

² Voir aussi NP38, NP43, NP45 et les Normes générales NG13, NG41, NG45

- *Se taire ou parler*

Il intervient normalement, juste avant l'évaluation de la réunion, mais aussi au cours de l'échange (ou 2nd tour) qui suit le partage, si cela lui semble utile et fécond. Il est occupé à écouter, attentif à tout ce qui est signifié explicitement et implicitement dans ce qui se dit (et ne se dit pas) dans la communauté, et aussi à ce qui se passe en lui : il parle à partir de ce que la parole d'autrui suscite en lui, à partir des mouvements intérieurs qui naissent de l'écoute.

Écouter, c'est souvent se taire ; mais, à certains moments, écouter c'est aussi répondre. L'accompagnateur a donc aussi le devoir de parler, d'intervenir pour éclairer et guider la marche de la communauté locale. Attentif à la croissance évangélique et ignatienne de la communauté, garant de la visée de la CVX, il doit, selon les situations dans lesquelles se trouve la communauté locale, faciliter, aider, soutenir, encourager, alerter, expliquer, proposer etc. selon ce que lui inspire l'Esprit. Il parle peu mais, si possible, à propos.

2- Des adaptations possibles

Normalement, une CL reçoit un accompagnateur formé qui est présent aux rencontres, à leur préparation et à leur relecture. Cela permet aux membres de vivre pleinement la dynamique CVX. Dans la mesure du possible, cela doit être le cas pour les CL qui débutent, celles qui traversent une crise ou ayant à faire un choix important.

Quand l'envoi d'un accompagnateur à chaque CL n'est pas possible, **l'ESCR peut envisager des adaptations:**

- Certaines personnes acceptent d'accompagner deux CL, sans être présents à toutes les rencontres, ou bien présents en visio. A la limite, une personne ayant accompagné une CL pendant un certain temps peut continuer à l'accompagner « de loin » en rencontrant le responsable entre chaque réunion pour écouter sa relecture et préparer la réunion suivante, avec lui et éventuellement un autre membre de la CL.
- S'il reste une ou plusieurs CL à qui un accompagnateur ne peut être envoyé, l'assistant et l'ESCR peuvent proposer des temps réguliers de relecture sur ce qui se vit et une disponibilité en cas de difficulté particulière.

Ces adaptations ont toutes des limites et impliquent un investissement plus grand du responsable de la CL concernée. Aucune ne peut être généralisée à l'ensemble de la Communauté Régionale. Elles ne devraient être mises en œuvre qu'au sein de CL ayant une certaine ancienneté dans la CVX et où un responsable est bien présent.

Avant de proposer une manière de faire hors du cadre normal, il est indispensable d'écouter l'accompagnateur précédent et le responsable pour savoir où en est la CL et quelle est la meilleure proposition pour elle. Il appartient à la CL de s'approprier le cadre proposé et le cas échéant, de l'adapter.

3- Des CL sans accompagnateur

À partir du rôle de l'accompagnateur tel qu'il est défini dans nos textes, des questions surgissent pour les CL sans accompagnateur :

- Qui peut aider à discerner les motions spirituelles à l'œuvre, à relire le chemin parcouru, indiquer les enjeux du moment, à chercher et trouver les moyens nécessaires à la formation et à la mission de la CL ?
- Qui est formé aux moyens ignatien ? au processus ignatien de croissance ?
- Quelle altérité pour le responsable ?
- Qui fait le lien avec l'assistant ?

En absence d'accompagnateur, le responsable ne peut pas répondre seul à toutes ces questions. Il faut donc en parler en CL et avec l'ESCR ou son référent.

Voici quelques manières de faire qui ont été expérimentées dans notre Communauté et qui peuvent aider la CL à trouver sa propre manière de faire.

3.1 Pendant la rencontre

○ *Un membre en retrait*

La mission de contempler la CL est confiée par l'ensemble de la CL - ou éventuellement par l'assistant – à un de ses membres, choisi à l'avance pour une ou plusieurs rencontres : voir les personnes, écouter ce qu'elles disent, considérer ce qu'elles font. Ce compagnon, que l'on peut appeler "veilleur", se dispose intérieurement avant la réunion pour se mettre à l'écoute de l'Esprit. Il participe à la prière, il parle en premier lors du 1^{er} tour puis se met en 'veilleuse' c'est-à-dire qu'il ne parle plus jusqu'à la fin du second tour. Son rôle consiste à percevoir dans l'écoute ce qui se passe, sentir les mouvements intérieurs chez les autres et en lui, être attentif à la dynamique spirituelle de la CL. Après le deuxième tour, il partage aux compagnons le fruit de son écoute pour aider la CL à progresser. Par la suite, il pourra relire la réunion avec le responsable.

C'est pour ce compagnon un 'exercice' - tiens, tiens Ignace n'est pas loin ! - d'écoute, d'attention, de recul pour permettre une parole d'accompagnement, de croissance pour la CL entière. Vivre cette expérience peut parfois permettre de se découvrir un don, une 'vocation'. C'est aussi une manière de rendre le rôle d'accompagnateur plus accessible.

○ *Un troisième tour*

Entre le 2^{ème} tour et l'évaluation, chacun essaye d'offrir une parole sur ce qu'il a senti de la vie de la CL pendant la rencontre : est-elle dans un élan de vie, joie, paix, foi, espérance, charité (consolation) ? est-elle accablée par le fardeau, triste, désespérée (désolation) ? Quel enjeu pour la CL ?...

3.2 Relecture de chaque rencontre

Qu'il y ait eu un "veilleur" ou que chacun ait essayé de prononcer une parole d'accompagnement de la CL, il est important ensuite de relire la rencontre : comment Dieu a été présent en chacun, dans la CL ? Comment on lui a répondu et comment on s'est coupé de Lui ? Quel prochain pas à faire ensemble ?

Normalement, le responsable, l'accompagnateur et éventuellement l'animateur de la rencontre suivante partagent leur relecture. Quand il n'y a pas d'accompagnateur, la relecture partagée peut se faire à deux : responsable et "veilleur", responsable et animateur de la prochaine rencontre. L'expérience montre que c'est lourd pour le responsable qui porte seul la continuité. Il est préférable de partager la relecture à trois : responsable, veilleur ou animateur de la rencontre précédente, animateur de la rencontre à préparer.

3.3 Relecture de la manière de faire

Pour aider les CL dans la relecture de leur vie communautaire et leur manière de vivre ce temps sans accompagnateur, différentes modalités peuvent être proposées selon les ressources de la Communauté Régionale.

Certaines CL bénéficient d'un **accompagnateur de soutien**, qui participe à quelques réunions de la CL (par ex. : début d'année, relecture et bilan, élection du responsable - modalités à convenir entre le responsable de CL et l'accompagnateur de soutien) et assiste le responsable en cas de besoin ponctuel.

D'autres peuvent demander un **accompagnateur ponctuel** en cas de besoin spécifique ; soit directement à l'assistant soit par l'intermédiaire de leur référent ESCR.

Il est possible aussi de réunir plusieurs fois dans l'année, éventuellement en visio, **les responsables des CL sans accompagnateur d'une même Communauté Régionale**. Ces rencontres peuvent aider à prendre du recul sur les manières de faire, souvent différentes d'une CL à l'autre : comment organisons-nous la vie de la CL ? quels enseignements ? quels points d'attention ?

4- Quelques points d'attention

Aucune proposition de remplacement n'est idéale. Aucune proposition n'est généralisable.

- Devant l'impossibilité d'envoyer une personne accompagner la CL, ce qui provoque de fait la disparition du binôme, l'ESCR doit écouter l'accompagnateur précédent et le responsable afin de proposer une formule provisoire.
- Pour vivre l'expérience, il est souhaitable que la CL soit envoyée par l'ESCR dans cet expériment, en fixant le cadre et la durée. Elle peut être assurée du soutien de l'assistant ou d'une autre personne envoyée pour cela. Le terme de l'expérience est connu à l'avance. Des temps de relecture peuvent être prévus en cours d'expérience, et obligatoirement en fin.
- Cette période sans accompagnateur peut contribuer à la coresponsabilité des compagnons dans la croissance de leur CL et son chemin vers une communauté apostolique. Ce peut être l'occasion pour tous de relire le guide du Responsable de CL, de découvrir le guide de l'Accompagnateur de CL et de se référer aux articles de la revue Vie Chrétienne, rubrique « *Question de communauté* ». Quoiqu'il en soit, il est important de soutenir le responsable.
- La pratique régulière des Exercices de St Ignace est une expérience riche et aidante : apprendre à prier, à écouter les mouvements intérieurs, les signes et appels de Dieu, à relire sa vie, sa prière, à noter l'important, mettre des mots sur le fil rouge qui se dégage... Les cinq jours de retraite selon les Exercices sont plus que recommandés, quasiment incontournables....
- Par le goût qu'il pourra donner à l'accompagnement, expérimenté par les membres, ce temps pourrait susciter des vocations et alimenter notre capacité à partager nos outils ignatiens. En ce sens, c'est à la fois un défi et une opportunité de croissance pour la Communauté dans son ensemble.